

## Déménagement ou travaux nécessitant La fermeture d'une rue ou La neutralisation de places de stationnement

### TRAVAUX NÉCESSITANT LA FERMETURE D'UNE RUE

Vous désirez effectuer un déménagement ou des travaux qui nécessitent soit :

- La fermeture d'une rue
- La neutralisation de places de stationnement

Afin de permettre la prise de l'arrêté municipal correspondant, une demande devra parvenir à la Direction de la Voirie avec vos coordonnées, dix jours ( 10 ) avant le début de l'occupation soit :

Par tel au : 01 83 69 02 50

Par mail à l'adresse : [Sandra.verger@meaux.fr](mailto:Sandra.verger@meaux.fr) ou [carine.daguet@meaux.fr](mailto:carine.daguet@meaux.fr)

### CONTACT



#### SERVICES MUNICIPAUX

#### Département Espaces Publics et Proximité

30 blvd chevalier Bayard  
77100 Meaux

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

01 83 69 02 50